

Projet de prolongement EOLE à l'Ouest
Réunion de concertation du 22 juin à 19h aux Mureaux

Salle SRV

24 Avenue Paul Raoult 78130 Les Mureaux

La réunion a rassemblé une vingtaine de personnes. Elle a duré deux heures, sous l'autorité du garant désigné par la Commission nationale du débat public, **Michel GAILLARD**. Il a rappelé que cette phase de concertation post débat public avait pour objectif de préparer l'enquête publique et d'accompagner le projet jusqu'à la mise en service, dans l'esprit de la loi Grenelle.

François GARAY, maire des Mureaux, a regretté la faible participation du public à cette réunion et souhaité que soient envisagées d'autres réunions publiques, éventuellement en septembre. Il a souligné sa volonté que le projet Eole s'intègre dans la problématique plus large des transports et des déplacements sur le territoire de Seine Mauldre. Il s'est interrogé sur la manière dont sera traité le lien rive gauche / rive droite, avec les questions de rabattement, de stationnement et de franchissement de la Seine.

Jean FAUSSURIER, directeur du projet Eole à RFF, a indiqué que la concertation sur le projet Eole ciblait prioritairement les acteurs des territoires concernés dans cette phase intermédiaire entre le débat public et l'enquête publique. Le débat public a répondu aux attentes du public et le projet a suscité l'adhésion, ce qui pourrait expliquer en partie la faible participation aux réunions de concertation.

Avant l'ouverture des échanges, les porteurs du projet (**RFF, SNCF, STIF**) ont présenté le projet. La présentation est disponible sur le site Internet www.RER-Eole.fr. Elle a porté en particulier sur :

- l'adaptation des gares en Seine-Aval (**Nicolas LIGNER**, Gares & Connexions / SNCF).
- l'amélioration du fonctionnement des réseaux bus de Seine Aval (**Christophe DENIAU**, STIF).

A cette occasion, il a été indiqué la mise en place de comités techniques géographiques dans lesquels seront associés les acteurs des territoires concernés.

Echanges avec la salle

François GARAY souhaite que le territoire de Seine Aval soit pensé dans sa globalité, car plusieurs axes structurants traversent son territoire : l'axe fluvial, l'axe autoroutier et l'axe ferroviaire. Il a, par ailleurs, demandé quelles étaient les améliorations prévues sur la ligne d'ici à 2020.

Christophe DENIAU a souligné que le STIF allait être attentif à tous les aspects relatifs aux rabattements sur ce territoire, mais a également rappelé que le projet Eole s'inscrivait dans un cadre donné, celui de la mise en service en 2020, et d'un réaménagement des gares d'ici 2017. En ce sens, il a indiqué que la projection à l'horizon 2030 dépassait le cadre immédiat du projet.

Jean FAUSSURIER a insisté sur le fait que prolongement du RER E à l'ouest ne réglait pas à lui seul tous les problèmes en Seine Aval, mais constituait un point de départ à d'autres

réflexions. Il a par ailleurs relevé que les usagers des transports en commun ne se déplaçaient pas de gare en gare mais de porte à porte, soulignant ainsi la nécessité de penser la chaîne de transport dans son ensemble. Au cas d'espèce, à l'exception d'Épône-Mézières, les gens accèdent majoritairement aux gares à pied.

Une habitante des Mureaux a demandé si la libération de sillons à St Lazare profitera à la rive droite, avec l'ajout d'un train semi direct le matin et le soir.

Christophe DENIAU a indiqué que la réflexion sur les sillons libérés avait été engagée par le STIF en partenariat avec la SNCF, mais que la question devra également être traitée en lien avec le projet de ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN).

Une habitante des Mureaux a interrogé les porteurs du projet sur le nombre de gares qui verront leurs quais rehaussés.

Rachid EL MOUNZIL, Directeur Adjoint du projet Eole, a indiqué que tous les quais de la ligne seraient rehaussés dans le cadre du projet. Il a ajouté que les quais seront prolongés compte tenu de l'allongement des trains (de 188 à 225 mètres pour les rames en service sur Eole) à l'exception de certaines gares comme celle de Villennes, déjà dimensionnée. Concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR), il a indiqué qu'un système de "comble lacunes" était prévu. Toutefois, la mise à niveau des quais avec les trains (aucun espace entre le quai et le train) rendra exceptionnelle son utilisation.

Un habitant des Mureaux a demandé comment les porteurs du projet pouvaient s'assurer que les problèmes rencontrés avec le matériel Bombardier ne se reproduiraient pas sur Eole.

Jean FAUSSURIER a souligné que le plateau commun Eole-Next rassemblait les équipes projet de RFF et de la SNCF, ce qui favorisera dans la durée la mise en cohérence des infrastructures et du matériel roulant.

Christophe DENIAU a rajouté qu'une période de rodage préalable à la mise en service du nouveau matériel roulant était prévue pour garantir un bon niveau de performance dès 2020.

Une habitante des Mureaux a demandé s'il était prévu des semi-directs en gare d'Aubergenville.

Jean FAUSSURIER a indiqué que le schéma de desserte avait été pensé en lien avec le STIF, pour répondre au mieux aux attentes des usagers. A ce titre, d'autres trains ne pouvaient être ajoutés sans bouleverser l'ensemble du schéma de desserte, déjà particulièrement contraint.

Clôture de la réunion

Michel GAILLARD a rappelé qu'une prochaine réunion aura lieu à Poissy le 11 juillet sur le thème du bruit.